

24 mai 2011

11.368

Question Jérôme Amez-Droz**Quid des conséquences financières liées à l'entrée en vigueur des nouveaux codes de procédures?**

Selon nos informations, les conséquences financières liées à l'introduction du nouveau code de procédure pénal ne seront pas anodines. Est-ce que le Conseil d'Etat peut nous renseigner à ce sujet et nous renseigner sur la charge financière supplémentaire estimée?